



Mobile, la Loire-Atlantique

Près de quatre millions de voyages sur les lignes Lila en 2009, une offre améliorée pour Lila à la demande, Lila covoiturage en nette progression, un nouveau système de circulation sur le pont de Saint-Nazaire... Le Département innove pour plus de mobilité, d'accessibilité et de sécurité pour les usagers.

© J. Jacoby

Les transports font leur rentrée

« EN QUATRE ANS, LE BILLET À DEUX EUROS N'A PAS PRIS UN CENTIME »

Yves Daniel, vous êtes vice-président du Conseil général en charge des équilibres territoriaux et des transports. Quel regard portez-vous sur l'offre en matière de déplacements en Loire-Atlantique ?

Avec 175 communes desservies, soit environ 80 % du territoire, et près de quatre millions de voyages par an, le réseau Lila répond à des besoins évidents de mobilité. Son offre globale est même en augmentation avec l'ouverture de nouvelles lignes. Mais il faut garder à l'esprit que Lila reste un service de transport public collectif qui ne peut donc évidemment pas répondre à chaque situation individuelle.

Ce qui explique que les réponses apportées ne sont parfois pas toutes satisfaisantes...

Lorsque la décision est prise d'adapter une ligne du réseau Lila, c'est en fonction de sa réelle utilisation quotidienne, et cette décision privilégie toujours l'intérêt général à l'intérêt particulier. Chacun peut comprendre que lorsqu'une ligne ne bénéficie en moyenne qu'à cinq usagers, on se doit de proposer autre chose, comme du transport à la demande, du covoiturage... Nous travaillons pour cela avec de nombreux partenaires, comme les syndicats de transports scolaires, les représentants des communes, les usagers et les élus locaux, pour sans cesse améliorer les temps de trajet et la sécurité.



/// Yves Daniel, vice-président du Conseil général délégué aux équilibres territoriaux et aux transports.

/// **Le Conseil général édite, pour chaque ligne Lila et chaque service Lila à la demande, des guides horaires présentant des informations complètes. Pour obtenir des renseignements sur les lignes, Allo Lila, tél. 0825 087 156. Pour obtenir son pass Lila, il est possible de télécharger son dossier sur le site loire-atlantique.fr**

Les prix ont été augmentés, peut-on dire pour autant que le transport est cher ?

C'est clair, non, le transport collectif n'est pas cher comparé à la voiture individuelle. Pour preuve, à 25 km de son lieu de travail, une personne qui choisit d'utiliser le réseau Lila plutôt que son véhicule personnel économise environ 400 euros par mois*. De plus, il faut savoir que le Conseil général consacre un budget annuel de 65 millions d'euros et qu'il prend en charge 87 % du coût réel du trajet. Il ne reste donc à la charge de l'utilisateur que 13 %, ce qui traduit bien, il me semble, l'esprit de l'action du Conseil général, véritablement solidaire.

C'est aussi la preuve qu'investir dans les déplacements est la manière la plus concrète d'utiliser l'argent public, de façon utile.

*source ADEME, Eco-calculatrice

Les offres LILA



» **Lila, un réseau de cars desservant 175 communes**
Infos : Allo Lila 0 825 087 156 (0,15€/min) et sur loire-atlantique.fr



» **Un transport collectif en porte-à-porte, lorsqu'il n'y a pas de bus**
6 demi-journées de fonctionnement pour un transport de proximité. Service fonctionnant sur réservation. Accessible à tous y compris les personnes en fauteuil roulant.
Infos : en mairie et sur loire-atlantique.fr



» **Chaque jour, près de 50 000 scolaires sont transportés.**
Ce service fonctionne sur abonnement pour les élèves et sur réservation pour les autres usagers (dans la limite des places disponibles).
Infos : sur loire-atlantique.fr, rubrique transport scolaire



» **Lila covoiturage**
Un service de mise en relation entre conducteurs et passagers. 12 000 trajets par jour sur toute la Loire-Atlantique.
Infos : sur loire-atlantique.fr ou 0 811 130 144 (coût d'un appel local)

/// Des aides à la mobilité

Il existe des mesures sociales permettant une gratuité partielle ou totale au profit des bénéficiaires de certains minima sociaux. La gratuité du réseau Lila est offerte aux personnes inscrites à l'ANPE en tant que demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires d'un contrat aidé ou du RSA, aux personnes inaptes, en situation de handicap, de nationalité étrangère en cours de régularisation. Depuis le mois de février, les élus du Département se sont prononcés pour une extension du dispositif aux salariés des entreprises du département touchés par le chômage partiel.

Lila, des solutions pour se déplacer

LILA COVOITURAGE : POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

La voiture, cela coûte cher. L'achat d'abord, l'entretien ensuite, le carburant bien sûr. L'alternative conviviale et écologique du covoiturage constitue une solution plus "rentable" et "durable" pour se déplacer au quotidien, et depuis un an ou deux, il s'est bien organisé en Loire-Atlantique. Le Département a engagé plusieurs initiatives pour soutenir sa pratique, à commencer par l'aménagement d'aires de stationnement pour faciliter la pratique en zone rurale, où il est parfois difficile de partager les trajets. Il y a consacré 200 000 euros pour la création et la labellisation de près de 50 aires désormais repérées, et identifiées. Arthon-en-Retz, Haute-Goulaine, Varades, La Chevrolière... Aux abords des axes routiers importants, les aires de covoiturage sont venues sécuriser une pratique qui était jusque-là désorganisée. Et ce mois-ci, près de 17 communes seront équipées d'une aire de covoiturage, dont Casson, Marsac-sur-Don, Pouillé-les-Côteaux, Teillé, La Turballe... D'autres sites, victimes de leur succès, vont s'agrandir. C'est le cas à Oudon, où la capacité d'accueil du site de la Croix-Rouge va doubler. À Vallet,

une extension est en projet pour créer une vingtaine de places supplémentaires, et porter la capacité d'accueil totale à 105 places.

Par ailleurs, les partenariats avec les grandes surfaces se développent et une dizaine de zones de parkings organisés et signalés dans des centres commerciaux seront mises en place avant la fin de l'année.

Un site simple d'utilisation

En partenariat avec Nantes métropole, et de nombreuses collectivités, www.covoiturage.loire-atlantique.fr permet de déposer une offre ou une demande de place, pour des trajets réguliers ou occasionnels à l'échelle du département. D'un simple clic, l'utilisateur obtient tous les détails nécessaires pour convenir d'un covoiturage : lieu de départ, fréquences... Clarence et Laurent font partie des 18 161 inscrits sur le site. « *Je faisais le trajet depuis trois ans déjà et j'ai pu grâce au site me mettre en relation avec une personne qui habite la commune voisine et qui se rend également tous les jours à Nantes pour travailler. Nous faisons, je pense, 30 à 40 % d'économie chacun sur nos trajets.* »

/// Le covoiturage en pratique

Avec Lila covoiturage, le Département propose une solution simple et gratuite pour organiser ses déplacements aux quatre coins de la Loire-Atlantique :

1) Un site internet très ciblé sur les communes et les destinations proches de chez soi, pour trouver plus facilement des covoitureurs. Le service est disponible à partir du site loire-atlantique.fr

2) Des aires aménagées aux endroits stratégiques, pour organiser ses rendez-vous et stationner en toute sécurité.

3) Un numéro d'appel, le 0 811 130 144 pour s'inscrire et déposer son offre de trajet ou sa demande (coût d'un appel local ; du lundi au vendredi, de 8h à 21h)



/// Un ticket Lila suffit pour voyager avec Lila à la demande

LILA À LA DEMANDE : UNE SOLUTION À LA CARTE

C'est de la desserte de proximité, établie en fonction des souhaits des usagers et assurée par des véhicules de petite capacité. Lila à la demande répond à un besoin évident de mobilité et a développé ces derniers mois de manière significative son offre. En effet, fort de son succès – 40 000 voyages et près de 900 000 km parcourus par an –, ce service de transport de porte à porte est disponible six demi-journées par semaine (au lieu de quatre auparavant). De plus, la tarification Lila à la demande est alignée sur celle du réseau Lila avec le ticket à 2 €. Lila à la demande peut donc se payer avec un ticket Lila, suivant un principe simple : 1 aller = 1 trajet = 1 ticket Lila à 2 euros.

Rappelons que ce service de transport collectif de porte à porte fonctionne sur simple réservation téléphonique la veille du déplacement.

RÉSEAU LILA : LE BON CALCUL

Depuis le 1^{er} septembre dernier, emprunter les transports en commun revient plus cher. En effet, tous les tarifs ont été revus à la hausse, à quelques exceptions près. Pour Patrick Mareschal, président du Conseil général, « à partir du moment où le ticket Lila donne accès au réseau TAN et STRAN, il est inévitable que les tarifs Lila suivent l'augmentation des tarifs de la TAN. » Il poursuit : « L'augmentation des titres de transport est à relativiser car avec la prime transport financée par les entreprises, le salarié ne dépensera que 25,50€ par mois et aura accès à tout le réseau Lila, TAN et STRAN. » Le pass annuel existe depuis le mois d'avril. La moitié des abonnés au titre mensuel ont déjà adopté ce titre plus pratique et économiquement avantageux. Rappel : le Pass annuel Lila peut être souscrit à n'importe quel moment de l'année.

/// Deux nouvelles lignes Lila

» **Ouverture de la ligne 12 express entre La Limouzinière – Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et le terminus du busway, à Nantes.**

Plusieurs dizaines de minutes sont ainsi gagnées sur l'itinéraire actuel de la ligne 12 qui est conservée.

» **Ouverture (depuis le 3 juillet) de la ligne 17 entre Saint-Brevin-les-Pins et Saint-Nazaire.** Cette ligne renforce le maillage des trois lignes déjà existantes entre le Pays de Retz Atlantique et Saint-Nazaire. Accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à un véhicule à plancher bas et à une place réservée aux fauteuils roulants (capacité totale : 49 places), la ligne propose en outre huit emplacements permettant aux usagers de voyager avec leur vélo. Une nouveauté qui a déjà remporté un net succès.



/// 2€ le trajet par personne, quelle que soit la distance parcourue



Depuis le 1^{er} septembre...

» Ce qui évolue...

Valables sur les réseaux Lila, TAN et STRAN (sauf navette TAN aéroport), l'abonnement mensuel passe de 50 € à 54,90 € et le PASS annuel Lila de 48,50 € à 51 euros par mois (sur 10 mois).

» Ce qui ne change pas...

Valable pour un trajet sur le réseau Lila, et en

correspondance immédiate avec la TAN et la STRAN (sauf navette TAN aéroport), le titre à l'unité ne change pas : 2 € (tarif réduit : 1 €) - Le carnet de 10 tickets est maintenu à 17,60 €.

» Lila plus accessible

Près de 600 aubettes de bus du Conseil général sont équipées d'un petit panneau

d'informations en noir et blanc qui favorisent les contrastes visuels et avec du braille pour s'adapter aux personnes malvoyantes et aux aveugles. De plus, le réseau départemental fait un premier pas vers une accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Avec un véhicule à plancher bas et une place pour fauteuil roulant à bord, la ligne 17

(Saint-Brevin-les-Pins – Saint-Nazaire) est la première sur ce territoire à permettre l'accessibilité de tous. Après les vacances de la Toussaint, la ligne 12 express sera également exploitée par un car à plancher bas. Parallèlement, un programme d'aménagement des arrêts concernés avec des quais surélevés, est en cours.



/// Le gilet de sécurité est obligatoire à la descente comme à la montée dans le car

Les plus jeunes aussi en jaune

C'est la rentrée, en jaune fluo. La chasuble sécurité habille désormais les élèves des écoles maternelles et élémentaires, qui empruntent Lila scolaire.

Après avoir travaillé à la sécurisation des points d'arrêt, à l'amélioration de la visibilité des véhicules grâce à leur peinture jaune rétro-réfléchissante, le Conseil général a décidé de rendre obligatoire le gilet jaune dès le plus jeune âge et de le maintenir pour tous les collégiens et lycéens, quel que soit leur âge. La sécurité des scolaires est à ce prix : une chasuble fluo obligatoire, hiver comme été, sur le chemin de l'établissement, en attendant, en montant ou en descendant du car scolaire Lila. À défaut, des sanctions seront appliquées... Demandez aux collégiens qui la portent depuis près d'un an ce qu'ils pensent de cette couleur tendance : « *Pas très beau, mais utile pour notre sécurité* ». Le message passe, la grande majorité des élèves l'a compris, et a adopté le gilet. À présent, avec l'appui des parents convaincus de la démarche, c'est au tour

des plus jeunes. Aussi, depuis la rentrée, 8 500 élèves des écoles maternelles et élémentaires sont équipés. Le Conseil général a commandé 18 000 gilets sécurité au total, 9 500 sont destinés aux nouveaux élèves de sixième utilisant les transports scolaires.

Les conducteurs vigilants

« *Mets ton gilet s'il te plaît* ». La phrase sera prononcée autant de fois que nécessaire et le contrôle effectué à l'entrée dans le car influera beaucoup sur le bon fonctionnement du dispositif. C'est pourquoi la Fédération nationale des transports de voyageurs s'est engagée au côté du Conseil général et avec les conducteurs, en collant un panneau incitatif sur chaque porte des cars Lila scolaire.



/// Près de 50 cartes correspondant aux périmètres de transport des collèves et lycées de Loire Atlantique sont désormais en ligne sur le site loire-atlantique.fr